

PROCES VERBAL
REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 30 AOUT 2021

Le lundi 30 août 2021 à 20h00 les membres du Conseil municipal dûment convoqués par Madame le Maire, Christine ORTEGAT se sont réunis à la mairie.

Présents : Mme ORTEGAT Christine, Maire, MM GRAVELLE François, BIENAIME Gérard, ELOY Gérard, adjoints. Mmes LECLERCQ Christine, ROGER Camille, MM COUTARD Michel, PARPAILLON Nicolas, ROUGEAX Maxime et STACKLER Laurent.

Excusé : M. MISER Philippe

Secrétaire de séance : M. ROUGEAX Maxime

1- APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 1^{er} JUILLET 2021

Les membres du Conseil municipal ont approuvé à l'unanimité le procès-verbal du 1^{er} juillet 2021.

2- COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS EXTERNES ET INTERNES

01/07/2021 Affaires sociales CCPV : Les Centres sociaux ont décidé de mutualiser leurs achats de fournitures. Une auxiliaire de puériculture a été recrutée à la Halte-garderie de Feuquières qui ouvrira dorénavant 4 jours au lieu de 3 auparavant. Le problème de facturation dû aux absences des enfants a été réglé. En ce qui concerne le Contrat Local de Santé, les élus sont informés qu'ils peuvent contacter le CMP de Grandvilliers pour faire face aux risques psychologiques. Le logement indigne, le portage de médicaments par La Poste ainsi que les tickets piscine pour séniors feront l'objet d'une prochaine réunion.

09/07/21 SIRS : Un budget supplémentaire a été voté pour répondre aux besoins sanitaires. La répartition des 86 enfants a été évoquée, et, les membres ont été informés que le contrat de l'ATSEM n'était pas renouvelé à Haute-Epine puisqu'il n'y aura plus d'élèves de maternelle. Il a également été question de l'éventualité d'un regroupement scolaire.

3- Point sur les travaux de rénovation de la mairie-école

Les marches de la mairie ont été refaites début juillet. L'entreprise en charge du changement des fenêtres et des volets doit prendre les mesures exactes ce 02 septembre et les prélèvements nécessaires aux diagnostics amiante et plomb sont prévus le 03 septembre. Le remplacement de la chaudière ne pouvant se faire que durant les congés scolaires et l'entreprise étant fermée en fin d'année, celui-ci s'opérera pendant les vacances de février. Le planning du maçon étant chargé, le rejointoiement est reporté au début d'année 2022.

4- Projet « 1 million d'arbres en Hauts-de-France »

Mme le Maire informe le conseil que la Région des Hauts-de-France lance un plan « 1 million d'arbres en Hauts-de-France » pour lutter contre les effets du changement climatique, favoriser la biodiversité et améliorer le cadre de vie. Afin d'inciter les collectivités locales et les associations à s'engager, la Région des Hauts-de-France subventionne, à hauteur de 90%, les dépenses concernant les plants et fournitures (protections, paillage, tuteur). Le conseil, à l'unanimité, décide :

-d'approuver la fourniture de 18 arbres fruitiers pour un montant à charge de la commune de 83.07€ (La Région prenant à sa charge 747.63€ HT),

- de prévoir la plantation aux alentours du 25 novembre en associant les administrés, les écoliers, les footballeurs...

5- Décision Modificative 2

Mme le Maire informe le conseil que pour permettre de classer le dossier concernant le dégrèvement accordé pour une concession funéraire, il convient d'effectuer un virement de crédits de 500€ entre articles de la section de fonctionnement. Le conseil valide la Décision Modificative n°2.

6- Fête communale

Pour le retour de la fête, il a été décidé de privilégier une seule soirée le samedi 11 septembre 2021 à partir de 18h30. La chorale et le chanteur initialement prévus le dimanche seront conviés à présenter leur tour de chant lors d'une prochaine manifestation. L'apéritif sera offert mais il faudra obligatoirement présenter un pass' sanitaire pour entrer dans la salle.

7- Tarifs applicables à la location de la salle multifonction

Vu les travaux réalisés, ou en cours de réalisation au niveau de la salle multifonction,

Considérant qu'il convient de modifier le contrat de location en vigueur (en rajoutant notamment l'installation du défibrillateur automatisé externe et l'obligation de tri),

Considérant que les tarifs n'ont pas évolué depuis le passage à l'euro en 2001,

Le Conseil, après en avoir délibéré, DECIDE d'appliquer les tarifs suivants à partir du 1^{er} octobre 2021 :

Durée	1 journée	Week-end ou jour férié
Habitants		
La Neuville sur Oudeuil	100€	150€
Haute-Épine	150€	220€
Extérieurs	200€	300€

- La consommation électrique sera facturée en sus à 0.20€ kWh,
- Un forfait ménage de 35€ sera appliqué en cas de nettoyage non satisfaisant,
- Un chèque d'acompte de 100€ est demandé à tout locataire,
- Si l'annulation du locataire intervient moins de 30 jours avant la date réservée, il sera redevable de 50€ s'il est administré de La Neuville sur Oudeuil ou de Haute-Épine, et de 100€ s'il est domicilié dans une commune extérieure.

8- Questions diverses

- a) La tonte du terrain de foot a été assurée par les membres du club avec le matériel de la commune pendant les congés de l'employé communal.
- b) La question d'une boîte à livres, le fleurissement, l'aménagement des arrêts de bus, ainsi que celui des voies douces seront étudiés lors de la prochaine commission « cadre de vie ».
- c) Pour aider les jeunes de 18-25 ans, une carte cadeau leur sera offerte lors des fêtes de fin d'année. Les différentes offres dont ils peuvent bénéficier ont été évoquées. (Pass'Sport, carte génération #HDF, pass'Culture...)
- d) Un devis pour le remplacement des luminaires de la salle des fêtes a été validée. (1 452.84€TTC pour retirer les néons et installer des réglettes LED.)
- e) Rendez-vous est pris le 04 septembre pour la mise en sécurité de la maison voisine du 18 rue d'Achy. Il semblerait que le notaire en charge du dossier n'ait pas fait le nécessaire auprès du tribunal. Une assistance juridique est envisagée soit par l'intermédiaire de l'UMO (Union des Maires de l'Oise) soit par l'assureur.
- f) Une réunion pour étudier le colis des aînés est prévue le jeudi 16 septembre 2021.
- g) Un dépôt sauvage a encore été constaté au niveau des containers de la salle des fêtes. Une plainte a été déposée, et l'auteur des faits recevra une amende dès qu'il aura été démasqué.
- h) Les Restaurants du Cœur, ENVOL et l'association des Croix et Calvaires remercient le conseil pour la subvention qui leur a été attribuée.
- i) L'avis du Conseil est demandé concernant le parc éolien du « Moulin Malinot » (Rotangy, Francastel, Vieffillers, Auchy-la-Montagne). 1 conseiller se dit favorable, 6 sont défavorables et 3 se déclarent informés.

La séance est levée à 23 heures 30.